

Paris, le 30 juin 2008

Attribution d'actions gratuites 2008 : indemnisation des « rompus »

communiqué de presse



Contacts :

Direction de la Communication
Corinne Estrade-Bordry
+33 (0)1 40 62 51 31

Relations Investisseurs
Virginia Jeanson
+33 (0)1 40 62 57 37
Aude Rodriguez
+33 (0)1 40 62 57 18

Actionnariat d'Air Liquide

- 380 000 actionnaires individuels détenant 37% du capital (au 31 décembre 2007)
- 140 000 actionnaires au nominatif
- 32% du capital détenus par les investisseurs institutionnels étrangers
- 30% du capital détenus par les investisseurs institutionnels français

Prochains rendez-vous

Chiffre d'affaires et résultats du 1^{er} semestre :

Lundi 4 août 2008

Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre :

Jeudi 23 octobre 2008

A la suite de l'**attribution d'actions gratuites du 9 juin 2008** décidée par le Conseil d'Administration d'Air Liquide avec une **parité d'une action nouvelle pour dix détenues, les actionnaires, ayant un nombre de titres qui n'étaient pas divisibles par 10, ont des droits non utilisés appelés « rompus », qui vont être indemnisés.**

Les **prix unitaires d'indemnisation** des droits formant rompus s'élèvent à :

- 8,37 euros par droit pour l'attribution d'1 action gratuite pour 10 anciennes,
- 0,83 euro pour l'attribution majorée de 10% de ces mêmes droits pour les actions inscrites sous forme nominative sans interruption du 31 décembre 2005 au 6 juin 2008 inclus.

Le règlement de ces montants sera effectué aux actionnaires à compter du **3 juillet 2008**.

*Avec plus de **40 000 salariés** dans **75 pays**, Air Liquide est **leader mondial** des gaz industriels et médicaux et des services associés. Grâce à des solutions innovantes s'appuyant sur des technologies sans cesse renouvelées, Air Liquide produit des **gaz issus de l'air (oxygène, azote, argon, gaz rares...)** et de l'**hydrogène**. Le Groupe contribue ainsi à la fabrication de **nombreux produits de la vie quotidienne** : bulles dans les boissons gazeuses, atmosphères de préservation pour les aliments emballés, oxygène pour les hôpitaux et les patients soignés à domicile, gaz ultra purs pour fabriquer des semi-conducteurs, hydrogène pour enlever le soufre des essences... Air Liquide contribue à la **préservation de la vie** et s'inscrit dans une démarche de **développement durable**.*

*Créé en 1902, Air Liquide développe avec ses actionnaires des relations de confiance et de **transparence**, dans le respect des principes de **gouvernement d'entreprise**. Depuis la publication des premiers comptes consolidés en 1971, le Groupe a maintenu une **croissance régulière de ses résultats**. En 2007, son chiffre d'affaires s'est élevé à **11,801 milliards d'euros** dont près de 80% hors de France. Air Liquide est coté à la Bourse de Paris et membre des indices CAC 40 et Eurostoxx 50 (code ISIN FR 0000120073).*